

L'histoire géographie en Terminale (tronc commun)

Éléments de présentation des programmes.

Avril/ Mai 2020

- Place et rôle de l'histoire géographique au lycée et en terminale

L'histoire et la géographie au lycée

- En classe de seconde: un enseignement de 3h hebdomadaires
- Dans le cadre des enseignements communs
 - En série générale, 3h en première et 3h en terminale
 - Dans les séries technologiques, 1h30 en première et 1h30 en terminale
- Dans le cadre des enseignements de spécialité, en série générale
 - La spécialité « histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques » assuré par les professeurs d'histoire géographie avec l'appui, « le cas échéant » des professeurs de SES, 4h en première et 6h en terminale

Une même matrice disciplinaire et un apport reconnu de l'histoire et de la géographie:

- dans la construction de connaissances,
- dans le développement de capacités

Mais des publics et des objectifs différents selon les enseignements concernés.

En enseignement commun:

- un travail axé sur la construction d'une culture commune et le développement de capacités nécessaires à la vie citoyenne et à l'enseignement supérieur, quelles que soient les voies d'orientation

En spécialité, un enseignement davantage tourné vers les filières du supérieur où sont présentes l'histoire et la géographie avec:

- des capacités à travailler tournées vers la recherche documentaire, l'exposé...
- des contenus beaucoup plus conceptuels

L'histoire et la géographie en terminale: des finalités communes à celles de seconde et première

- Acquérir des repères temporels et spatiaux
- Discerner l'évolution des sociétés
- Se confronter à l'altérité

- Eclairer les dynamiques complémentaires, conflictuelles ou contradictoires du monde actuel

- Montrer aux élèves comment les choix des acteurs, en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur les sociétés
- Eduquer à la liberté et à la responsabilité

L'histoire : des finalités spécifiques

- Construction d'une réflexion sur le temps:
 - allant au-delà de l'acquisition de repères...
 - pour comprendre ce que sont événement, permanence, continuité, rupture, mutation, évolution pour saisir comment les sociétés se transforment dans le temps
- Construction d'une réflexion sur les sources: leur nécessité, le recul critique à avoir
- Initiation au raisonnement historique
 - Évaluer les potentialités de la situation
 - Comprendre les interrogations et les choix des acteurs
 - Appréhender les conséquences d'une action à court, moyen, long terme
- Aptitude à replacer les actions humaines dans un contexte
- Prise de conscience par l'élève:
 - de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe, du monde
 - des valeurs, connaissances et repères contribuant au développement de sa responsabilité
- Développement de la culture générale de l'élève.

La géographie : des finalités spécifiques

- Comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment.
- S'initier aux modes de raisonnement propres à la discipline :
 - Mobiliser les notions géographiques en contexte (pour comprendre les enjeux, les jeux d'acteurs)
 - Comprendre à travers une démarche multiscalaire, comme un même phénomène se traduit à différentes échelles et quelles interactions se jouent entre les territoires
 - Effectuer des comparaisons entre les territoires
 - Comprendre les interactions entre acteurs mais aussi entre acteurs, territoires, environnements
- Acquérir des connaissances et des capacités liées aux supports travaillés et construits dans la discipline:
 - Assurer l'acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.
 - développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain.
 - Réaliser des croquis, lesquels sont l'aboutissement du travail de description, d'analyse et de synthèse.

L'histoire et la géographie au lycée : complémentarités et apprentissages

- Un rôle fondamental dans la formation citoyenne et la construction d'une culture commune (en lien avec le Socle donc)
- Un même volume horaire annuel à consacrer à l'histoire et à la géographie
- Un même nombre de thèmes:
 - 4 pour chaque discipline en voie générale
 - 4 pour chaque discipline en première de la voie technologique, 3 en terminale
- Conforter les acquis de la scolarité obligatoire en seconde
- S'ouvrir à de nouvelles thématiques en première et terminale

- Un travail en terminale sur les mêmes capacités qu'en seconde et première

Maitriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Connaitre, se repérer

Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
Identifier et nommer les dates et acteurs clés des grands évènements.
Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène

Contextualiser

Mettre un événement ou une figure en perspective.
Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie.
Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique.
Mettre en relation des faits ou évènements de natures, de périodes, de localisations différentes.
Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu

S'approprier les exigences les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines

Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient.
Transposer un texte en croquis.
Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.
Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...

Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

S'approprier un questionnement historique et géographique.
Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique.
Justifier des choix, une interprétation, une production.

Construire une argumentation historique ou géographique

Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique.
Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

Utiliser le numérique

Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations.
Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie

Quelles modalités pratiques d'enseignement?

- « L'enseignement **associe** des temps dédiés:
 - -à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves
 - -à l'étude des sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos) et à la réalisation de croquis »

Transmission de connaissances par l'enseignant pleinement reconnue... Mais à partir de ce que les élèves savent, voient, entendent (partir de leurs représentations).

Ecoute active de l'élève n'étant pas le « cours magistral »:

-suppose l'appropriation et/ou la construction d'un questionnement en amont lequel amène à partir de leurs représentations d'une sujet

-s'appuie sur un nombre limité de documents, mais aussi la voix d'autres locuteurs (vidéos...), qui viennent illustrer, renforcer, prouver (...) ce que dit l'enseignant

-amène à vérifier la compréhension du sujet, l'assimilation des notions, la prise en compte des repères...

Des formes assez variées de mise en œuvre peuvent de ce fait être envisagées, la « transmission de connaissances par les professeurs » ne se limitant pas à la seule écoute, plus ou moins attentive, de la parole du professeur..

Quelles modalités pratiques d'enseignement?

- « L'enseignement **associe** des temps dédiés:
 - -à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves
 - -à l'étude des sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos) et à la réalisation de croquis »

Temps davantage consacrés à une interrogation autour des matériaux et/ou des objets/sujets d'études à partir desquels se construit le savoir en histoire et en géographie.

Mise en œuvre d'approches permettant:

- l'étude de documents en nombre limité, mais sur lesquels se construit une approche critique, commençant par une interrogation sur les sources, et en évitant le seul prélèvement d'informations
- la réalisation de documents cartographiques

- Ces temps peuvent faire l'objet d'approches spécifiques par l'enseignant
- Ils peuvent être le lieu majeur de l'activité de l'élève, notamment dans le cadre du traitement des points de passage et d'ouverture en histoire, des études de cas ou d'exemples en géographie

- Quels programmes en terminale?

Le programme de géographie, vue d'ensemble

Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Un programme centré sur l'impact de la mondialisation sur les territoires

Des entrées thématiques renouvelées

Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Une dimension géopolitique affirmée

Un programme qui suppose la maîtrise des notions de seconde et première

L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Une approche par changements d'échelles successifs

La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Une place originale de la France: dans chaque thème ET en conclusion...

Thème 1: Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.

Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.

La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter

Emmener la notion de maritimisation, corollaire de la mondialisation, avec l'accroissement des flux d'échanges planétaires transitant par les mers

Enjeu de présenter l'existence de flux et des vecteurs de communication transocéaniques très inégalement distribués

Exploitation et appropriation des territoires: vers un nouvel Eldorado? Les mers sources alimentaires, énergétiques de matériaux...

Liberté des mers ou appropriation des eaux et des sous-sols marins? Enjeux d'un débat et ambivalence des attitudes des États littoraux

Thème 1: Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Les propositions d'études de cas

- Enjeu du passage des flux pétroliers
- Enjeu de l'exploitation off shore d'hydrocarbures et des délimitations des zones d'exploitation
- Enjeu des rivalités de puissances régionales... et mondiales qui, si elles ne sont pas toutes liées aux hydrocarbures, se manifestent dans le Golfe

Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.

La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.

- Enjeu de l'appropriation et de l'exploitation de ZEE dans une zone majeure des circulations planétaires
- Enjeu de la (ré)affirmation de la puissance chinoise dans une zone traditionnellement marquée par son influence
- Enjeu de la croissance des marines de guerre

- Enjeu du contrôle des circulations accrues dans l'Océan indien avec la présence chinoise, le développement de nouvelles ouvertures maritimes...
- Enjeu de l'affirmation récente de l'Inde comme puissance maritime
- Enjeu du développement de nouveaux partenariats, notamment dans une perspective « indo-pacifique »

L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.

Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique

- Enjeu du régime de libre circulation dans un détroit qui est un passage majeur du commerce mondial
- Enjeu des formes de bénéfices tirés par les États riverains de leur situation
- Enjeu des risques de tensions et de blocages du détroit... et des possibilités de contournement

Thème 1: Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

- **Question spécifique sur la France : la France une puissance maritime ?**

Question spécifique sur la France : la France une puissance maritime ?
La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

Questionner de la possession d'espaces maritimes par la France (ZEE): pour quels usages? Et avec quel contrôle possible?

Interrogation sur la capacité de la France à animer et articuler les grands flux maritimes, les réseaux sous-marins...

Interroger les capacités de projection militaires marines et la place de la mer dans le positionnement stratégique de la France.

Thème 2: Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.

La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation.

La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.

Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR), mais certains sont peu porteurs de développement.

Avec la mondialisation contemporaine affaiblissement relatif des « Nords », diversification des « Suds ».

Hiérarchie des pôles et centres moteurs évolutive, parfois très rapidement. Polycentrisme affirmé... et interrogation sur l'étendue des centres (métropoles? Régions? États?...)

« Basculement du monde » et « grande émancipation »: de nouvelles puissances, des échelles de projection diverses selon les cas mais une affirmation de puissances au « Sud »

Vers une continentalisation de la planète par la création de grands blocs économiques? Des « blocs » forces de régulation... à la place des institutions « mondiales »?

Thème 2: Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Les propositions d'études de cas

- Enjeu de questionnements communs à la zone (environnement, climat, situation géographique...) et des forts écarts de développement
- Enjeu des influences traditionnelles sur ces espaces articulées à de nouvelles, conséquence de la mondialisation
- Enjeu de la possibilité réelle de faire vivre une coopération régionale

Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.

- Enjeu de la réaffirmation de la Russie en tant que puissance émergente dans la mondialisation et non comme pôle central d'un monde
- Enjeu des déséquilibres territoriaux et technologiques dans l'insertion de la Russie dans la mondialisation
- Enjeu de la double ouverture terrestre sur l'Europe et l'Asie de l'Est en matière d'échanges, coopération...

La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.

- Enjeu de l'ouverture de l'Amérique latine sur le Pacifique (et l'Atlantique) au regard de relations traditionnelles avec les Etats-Unis
- Enjeu du développement de projets de grands axes au regard des contraintes des territoires traversés
- Enjeu de la stabilité des relations entre États d'Amérique latine et des déséquilibres entre eux (poids du Brésil) pour la viabilité de ces corridors.

Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.

- Enjeu des « bénéfiques » tirés par l'Asie du Sud Est de sa situation de nouvelle centralité dans les flux planétaires
- Enjeu d'une intégration entre États de la région s'appuyant sur leurs différentiels de technologie pour évoluer vers des formes nouvelles
- Enjeu du rapport à la Chine dans le processus d'intégration des pays d'Asie du Sud Est (question des « routes de la soie »...)

L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. .

Thème 2: Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

- **Question spécifique sur la France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.**

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger *via* son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes

Interroger les formes de la puissance à partir du cas de la France; l'articulation parfois ambigu adversaires/ partenaires
Question pleinement géopolitique

Interrogation sur la projection et les marqueurs hors du territoire national de la puissance française et son inégale affirmation selon les espaces.

Interrogation à mener sur le fait que les implantations étrangères en France sont aussi un reflet de son attractivité et un marqueur de puissance (articulation flux mondiaux)

Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.

L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.

L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.

Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale

Questionnement sur l'UE à relier à sa place dans le monde; faire émerger à travers l'UE l'enjeu de continentalisation des relations internationales

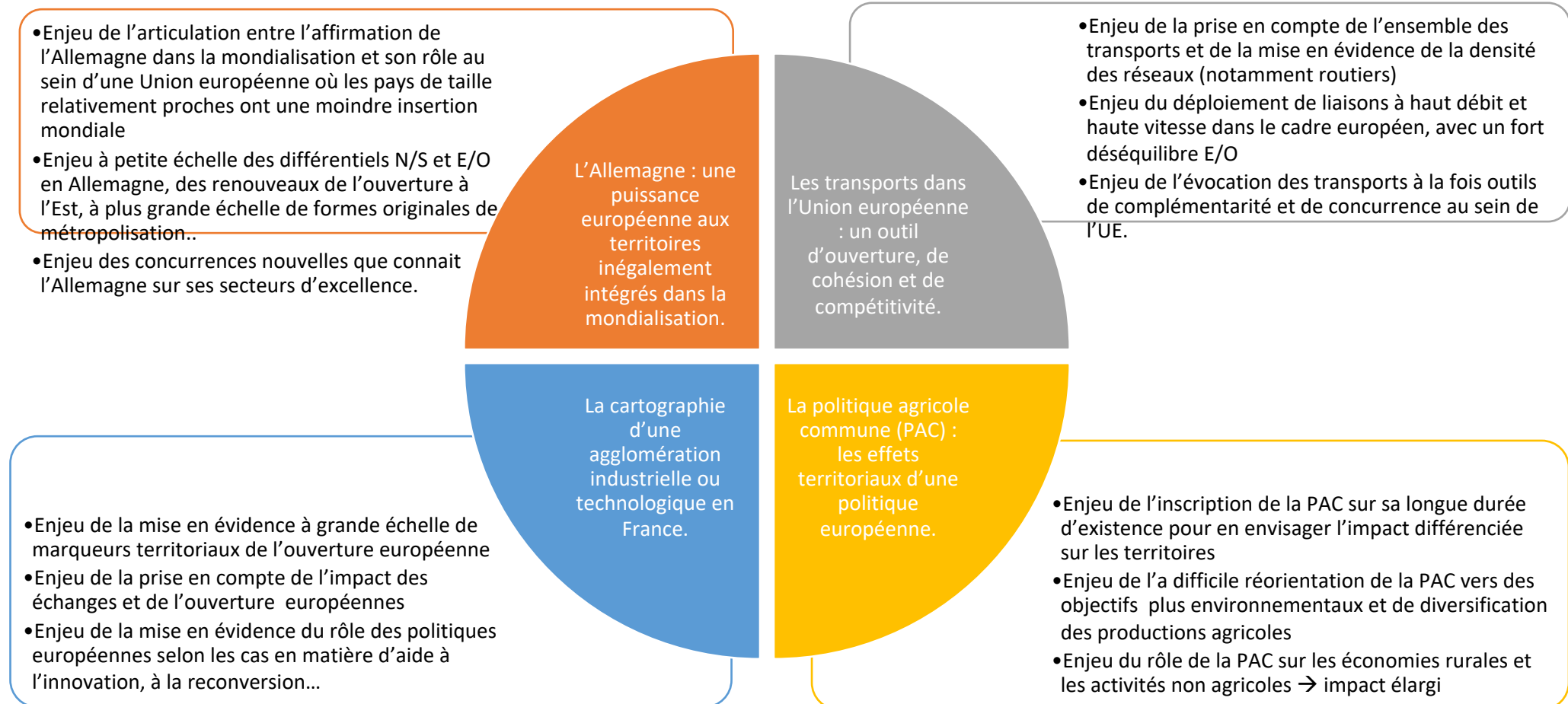
Interroger la réalité de l'UE au regard de sa situation d'association d'États avec des visions du monde différentes, et non de puissance pleine et entière

Inscrire l'examen des politiques européennes dans la perspective d'une construction d'une vraie unité... non sans limites

Mettre en évidence la place de l'UE dans le monde à différentes échelles: le « voisinage » et ses turbulences, l'ensemble de la planète

Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Les propositions d'études de cas



Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

- **Question spécifique sur la France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.**

Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées

Territoires transfrontaliers devant être distingués des régions transfrontalières. Intégrer les dimensions d'appropriation et d'identification. Interrogation sur le sens de la « frontière aujourd'hui pour la France

Aborder la diversité des formes de liens transfrontaliers, quelques formes de coopération mises en œuvre, leurs apports... mais aussi leurs limites

Mettre en évidence la diversité des territoires transfrontaliers en fonction de leurs périmètres (des territoires à quelles échelles?), des équilibres et déséquilibres dans la relation transfrontalière...

Thème 4 : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Les lignes de force du territoire français.

Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.

L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité

Thème conclusif, assez court et dense qui vise à proposer une synthèse problématisée sur le territoire français, autour de l'idée d'intégration à la mondialisation.

Mettre en évidence l'ouverture européenne et mondiale à travers les infrastructures, les dynamiques de pôles qui étaient hier des « cul-de-sac » de l'espace français...

Insister sur l'impact à toutes les échelles de l'ouverture internationale : villes comme campagnes, entre régions, à la grande échelle d'une métropole ou d'un territoire rural...

Etude de la région, en commençant par la redéfinition de ses limites, permettant de préciser ces dynamiques. Enjeu de montrer leur réalité partout, y compris en proximité.

Le programme d'histoire, vue d'ensemble

Une périodisation inédite en terminale

Classique dans les césures proposées...

Mais d'une ampleur chronologique inédite

Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

- Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Une nécessité de travailler autrement des questions classiques...

Insister sur la logique d'un objet étudié plus que sur son déploiement chronologique

Pour tenir compte de l'inégale durée des quatre temps de travail proposés

Le programme d'histoire, vue d'ensemble

Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

- Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme.

On peut mettre en avant :

- les causes de la crise ;
- le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;
- l'émergence d'un chômage de masse.

Insister sur:

- le rôle matriciel de la crise de 1929 pour saisir les crises économiques
- la diversité des explications (par la demande, par l'offre de crédit, par l'absence de régulation internationale...)
- les conséquences sociales en l'absence d'un État providence et la fragilisation du politique en démocratie

- **Les points de passage et d'ouverture**
- ***les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine.***
 - Une entrée pour aborder la dimension planétaire de la crise mais aussi les ruptures d'équilibres politiques
- ***1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal.***
- ***Juin 1936 : les accords Matignon.***
 - Deux entrées qui peuvent permettre d'envisager les réponses apportées à la crise dans deux démocraties (attention à ne pas transformer ces PPO en question sur l'histoire politique intérieure des EU et de la France)

Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Chapitre 2 : les régimes totalitaires.

Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen

On peut mettre en avant les caractéristiques :

- du régime soviétique ;
- du fascisme italien ;
- du national-socialisme allemand

Insister sur:

- la notion de régime totalitaire plus que sur le concept de totalitarisme: partir d'éléments concrets des fonctionnements de ces régimes
- les différences de projets / la place de la violence de masse
- le lien avec la fragilité des démocraties européennes (au regard des projets politiques proposés; en termes géopolitique)

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- **1937-1938 : la Grande Terreur en URSS**
- **9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal**
 - Deux entrées qui peuvent permettre d'envisager la violence des régimes totalitaires et la volonté d'en éliminer les « ennemis » désignés. Enjeu important de situer ces épisodes dans la confrontation entre les idéologies et projets véhiculés par les régimes totalitaires, avec les réalités sociales et politiques auxquelles ils sont confrontés au moment où ils surviennent.
- **1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.**
 - Enjeu de montrer en quoi la guerre d'Espagne a pu constituer, pour les régimes totalitaires, une sorte de « répétition générale » de la Seconde Guerre mondiale (attention en revanche à éviter de faire un récit de la guerre d'Espagne)

Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Chapitre 3. La Seconde guerre mondiale

Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant :

- un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;
- crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes;
- la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance

Insister sur:

- le caractère planétaire de la guerre, les grandes césures chronologiques et pas sur le déroulé événementiel
- la violence et les crimes de masse en distinguant nettement la guerre d'anéantissement à l'Est des réalités de l'Europe de l'Ouest
- le traumatisme de la défaite en France et les attitudes des Français évolutives et en « clair-obscur » (P. Laborie), et la liaison affirmée dans la durée Résistance/ restauration républicaine.

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- ***Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ;***
- ***De Gaulle et la France libre ;***
 - Enjeu de mettre en évidence, à travers ces deux PPO, les attitudes des Français face au choc et au traumatisme de la défaite et les possibilités pour celles et ceux s'étant engagés dans cette voie, de poursuivre le combat, tant dans ses formes que dans ses lieux.
- ***Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ;***
 - Importance de faire apparaître la spécificité de la guerre à l'Est, la volonté de transformer cette partie de l'Europe en « non société ». Distinction forte dès lors à établir avec le front de l'Ouest (du moins jusqu'en 1943)
- ***juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration***
 - Deux entrées qui permettent d'évoquer deux opérations centrales pour la victoire des Alliés.

Thème 2 : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 1 : La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial.

Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).

On peut mettre en avant :

- le bilan matériel, humain et moral du conflit.
- les bases de l'État-providence ;
- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;
- les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient

Insister sur:

- la volonté, dans les principes, de tirer les conséquences de la guerre mais aussi de la crise économique d'avant guerre dans la construction d'un nouvel ordre, à l'échelle internationale comme à celle des États
- l'émergence d'une nouvelle réalité géopolitique issue de la Seconde Guerre mondiale et de la faillite des puissances européennes.
- l'articulation délicate entre principes revendiqués pour construire un nouvel ordre international et réalités géopolitiques nouvelles.

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- **15 mars 1944 : le programme du CNR**
 - Une entrée pour mettre en évidence la volonté de renouveau et de rupture avec l'avant guerre, notamment sur le plan économique et social
- **1948 : naissance de l'État d'Israël ;**
 - Une entrée qui permet d'évoquer l'entrée dans un nouvel ordre international, la place nouvelle des EU et de l'URSS, l'émergence dans les faits de l'ONU... mais aussi un conflit à ce moment là national (attention par contre à ne pas entrer dans une histoire des origines des débuts de l'État d'Israël).
- **25 février 1948 : le « coup de Prague ».**
 - Une entrée qui permet de donner un exemple concret de l'entrée dans la logique des Blocs de la Guerre froide.

Thème 2 : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du Tiers Monde.

Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.

On peut mettre en avant :

- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;
- les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ;
- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;
- les conflits du Proche et du Moyen-Orient

Insister sur:

- les traits saillants des deux Grands de la Guerre froide et sur la logique de cette dernière plus que sur les éléments factuels et événementiels
- le sens des indépendances de Nouveaux États au regard de leurs spécificités en terme de développement et du contexte de Guerre froide (avec deux Grands favorables aux indépendances dans les principes mais cherchant à tenir leur place sur l'échiquier mondial).
- l'affirmation de la Chine maoïste à l'articulation entre les deux logiques de Guerre froide et d'affirmation de nouveaux États aux problématiques d'affirmation spécifiques
- les craquements de cet ordre international dès la fin des années 1960

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- ***1962 : la crise des missiles de Cuba ;***
 - Une entrée qui permet d'envisager toute la logique de la guerre froide (logique de Blocs, volonté de gains sur l'adversaire, sans jamais aller jusqu'au conflit ouvert... du fait de la dimension nucléaire du conflit
- ***Les guerres d'Indochine et du Vietnam ;***
 - Une entrée qui permet d'envisager les liens entre question des indépendances, bipolarisation du monde... et interrogation sur l'affirmation de nouveaux États
- ***L'année 1968 dans le monde.***
 - Possibilité d'envisager ce PPO comme un moment de bilan/ouverture sur la période suivante, montrant tout à la fois l'acceptation « d'un seul lit pour deux rêves » par les Deux Grands dans la guerre froide, et les craquements de l'ordre de la guerre froide à l'intérieur même des Blocs.

Thème 2 : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde.

Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.

On peut mettre en avant :

La IV^e République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ;

La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime

Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays

Insister sur:

-la France en tant que puissance dont la projection dans le monde et les formes d'affirmation sont pleinement renouvelées durant la période (fin de l'empire colonial, construction européenne, position originale dans la Guerre froide...)

-l'articulation entre reconfiguration de la place dans le monde et évolution politique intérieure

-les traits saillants des continuités et ruptures entre les IV^e et Ve Républiques, plus qu'une approche événementielle de la République

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- ***La guerre d'Algérie et ses mémoires ;***
 - Une entrée sur les traces et cicatrices profondes laissées par la guerre d'Algérie du fait, notamment de sa durée, de la difficulté à l'accepter officiellement comme une guerre...
- ***Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ;***
- ***La constitution de 1958.***
 - A partir de ces deux PPO possibilité d'envisager la spécificité de la Ve République au regard de la tradition parlementaire caractérisant l'histoire de la République en France jusqu'en 1958. La confrontation des deux personnages de Gaulle et Mendès France, tous deux modernisateurs et réformateurs permet aussi d'éviter des oppositions caricaturales...

Thème 3 : Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Chapitre 1 : La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale. On peut mettre en avant :

Les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;
libéralisation et dérégulation ;
la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ;
la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ;
l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS

Insister sur:

- le paradoxe apparent de pays occidentaux touchés par une crise puis des mutations profondes de leurs économies et de leur modèles de société et de l'autre leur rôle de modèle pour un certain nombre d'États
- le sens de la fin de la Guerre froide, perçue alors et à tort comme une sorte de triomphe du modèle des démocraties libérales occidentales
- la permanence de formes et de forces de rejets du monde occidental même si celles-ci n'ont pas le caractère global du modèle soviétique

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- ***Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ;***
- Une entrée par deux acteurs pouvant ici rendre plus concrète l'approche d'un « nouveau capitalisme », caractérisé à la fois par la « dérégulation » et une internationalisation accrue. A l'arrogante affirmation du « retour de l'Amérique » de l'un répond cependant la tactique du pas à pas de l'autre...
- ***l'année 1989 dans le monde***
- Comme pour le PPO sur l'année 1968, celui-ci peut permettre de faire un bilan de la période avec la fin de l'empire soviétique, les questionnements sur la stratégie chinoise au moment de Tiananmen, le rejet d'un modèle occidental en apparence triomphal avec l'islamisme iranien (condamnation en 1989 de S. Rushdie par l'Ayatollah Khomeiny...)

Thème 3 : Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Chapitre 2 : un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques. On peut mettre en avant :

l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ;
une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;
les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire

Insister sur:

-l'importance des mutations sociales et sociétales durant la seconde phase de la « Seconde révolution française » d'H. Mendras (questionnements sur la « moyennisation » de la société française, une société plus diverse... non sans « quartiers d'exils » (F. Dubet)...)
-des formes nouvelles de culture en lien avec une nouvelle exploitation de supports de diffusion de masse, des influences plus diverses, et l'idée de promotion de toutes les cultures
-une Cinquième république désormais régime de tous, et une interrogation sur « la fin de l'exception française » en matière de vigueur des conflits politiques

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- **1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ;**
- Entrée constituant un jalon majeur concernant les mutations sociales de la période, permettant de mettre en évidence tout à la fois un tournant des droits des femmes mais aussi l'âpreté des combats, jusqu'au Parlement, pour y parvenir.
- **1981 : abolition de la peine de mort ;**
- Entrée permettant de mettre en évidence l'une des facettes de l'alternance de 1981, en inscrivant cette abolition dans la longue durée d'un combat.
- **L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques.**
- Entrée permettant d'avoir une approche très concrète des sujets nouveaux des politiques publiques dans les années 1980 (concernant ici la sexualité) mais aussi comment la question du SIDA à partie liée avec la lutte contre les discriminations.

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Chapitre 1 : Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale. On mettra en perspective :

les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;

les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;

l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).

Insister sur:

-les fragmentations et/ou faillites de certains États à partir de 1991
matrice génératrice de crimes de masse et génocides mais aussi de formes nouvelles de conflits

-de l'affirmation de l'hyperpuissance américaine dans les années 1990 à une reconfiguration de l'échiquier des puissances dans le monde

-une gouvernance mondiale nécessaire mais à la construction fragile et les oscillations entre multilatéralisme, unilatéralisme américain... et formes de repli régionaux.

- **Les points de passage et d'ouverture:**

- ***La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud***

Intérêt de montrer que si la fin de la Guerre froide a constitué un facteur favorable à la fin de l'Apartheid, celle-ci est aussi liée à des facteurs antérieurs... Le fait que la question de la fin de l'Apartheid ait été posée sur la durée a sa part d'explication dans une solution ayant pu éviter un conflit civil majeur.

- ***Le 11 septembre 2001.***

Repère central de la période qui peut permettre d'envisager les réalités du terrorisme et de conflit asymétrique mais aussi, dans ses conséquences, les formes de renouvellement de l'affirmation de la puissance américaine

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Chapitre 2 : la construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne. On mettra en perspective :

- le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;
- Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).

Insister sur:

- la volonté de dépassement (au demeurant incluse dans l'esprit des « pères fondateurs ») de la seule coopération économique par une coopération renforcée dans différents domaines
- la complexe articulation entre élargissements et approfondissements de la construction européenne dans un contexte de profondes divergences quant au sens de la construction européenne, sa place dans le monde, son rapport aux États-Unis...
- la question de la place des citoyens dans les choix de principe et le fonctionnement de l'UE.

- **Les points de passage et d'ouverture:**
- ***Le tunnel sous la Manche***

Intérêt de mettre en évidence une réalisation concrète donnant corps à l'idée d'Union européenne mais aussi, et en ouverture, les conséquences, à travers le fonctionnement du tunnel, des évolutions du sentiment d'appartenance à l'Union depuis les années 1990.

- ***L'Euro: genèse, mise en place, débats***

Repère central sur le chapitre. Le PPO permet d'aborder à partir d'un objet connu des élèves une large part des problématiques propres au chapitre: articulation approfondissement/ élargissement ; enjeux de souveraineté et rapports économiques entre pays de l'UE...

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Chapitre 3 : La République française

Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.

On mettra en perspective :

la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;

la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;

les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...).

Insister sur:

- le contraste entre la stabilité institutionnelle et la fréquence accélérée des changements de présidents avec le passage d'une république marquée par les cohabitations à la république du quinquennat
- l'articulation entre réaffirmation de la prééminence présidentielle et une organisation de la République plus décentralisée avec un rôle nouveau des pouvoirs locaux
- l'affirmation/ réaffirmation des principes républicains et la prise en compte de certaines questions sociétales, plus que sociales...

- **Les points de passage et d'ouverture:**

- ***La parité : du principe aux applications***

Intérêt de montrer l'attention législative constante portée à l'idée de parité, les solutions mises en œuvre, notamment en matière politique tout en relevant que l'insistance du législateur en matière de parité est aussi le signe d'un objectif non atteint...

- ***L'approfondissement de la décentralisation***

Intérêt à montrer la permanence de la question de la décentralisation: question dont le principe est assez largement partagé mais pour lequel la multiplication des évolutions législatives traduit aussi la difficulté à trouver les équilibres entre collectivités d'une part, entre collectivités et État d'autre part, dans un temps conservant une part jacobine dans son fonctionnement.

- Merci pour votre attention